

Henry Tyne. Acquisition d'une langue seconde en milieu naturel : contextes, contacts, enjeux. Les migrants face aux langues des pays d'accueil: acquisition en milieu naturel et formation, Septentrion, pp.288, 2012, "Savoirs mieux".

S'il existe des milliers de langues dans le monde, on constate néanmoins qu'il y a des principes d'organisation communs à toutes les langues. Par ailleurs, on postule l'existence d'un **dispositif biologique qui rendrait possible l'acquisition du langage humain**, ce qui expliquerait pourquoi les enfants, quelles que soient leurs origines, sont capables d'acquérir le langage (sauf dans certains cas particuliers, comme lors de l'isolement – voir plus loin – ou notamment dans des cas pathologiques) : l'enfant qui acquiert sa langue (maternelle ou L1), comparé à un élève qui apprend une langue vivante à l'école, par exemple, n'a pas besoin d'apprendre activement les règles de celle-ci puisqu'elles lui viennent « naturellement », quelle que soit la société particulière dans laquelle il grandit. Pour ce qui est de l'acquisition plus tardive d'une langue autre, appelée « seconde » ou « étrangère » (L2), les études ont montré que le niveau de maîtrise atteint est rarement comparable à celui d'un locuteur natif. Ce décalage s'explique en partie par le dépassement de l'âge critique au-delà duquel il est difficile d'acquérir une nouvelle langue. Certains aspects externes peuvent également influencer sur le degré de maîtrise atteint en L2 : la nature et le but de l'acquisition, la volonté, la motivation, la personnalité, le style individuel d'acquisition, etc. On peut aussi observer des différences dans la manière dont la langue en cours d'acquisition se présente à l'apprenant : le type d'accès à la L2 peut varier considérablement d'un apprenant à l'autre, et le contexte d'acquisition (en milieu institutionnel ou en milieu naturel) joue un rôle crucial. (...)

1. Accès à la L2

(...) En général, on opère une distinction entre **les apprenants dits « guidés »** et **les apprenants dits « libres »**. Alors que **ces premiers** reçoivent un guidage institutionnel (ce sont des élèves à l'école pour la plupart), **ces derniers** ne bénéficient pas de structures qui régulent leur accès à la langue (ce sont souvent des personnes adultes contraintes de vivre dans un nouveau pays avec une nouvelle langue). Cette opposition entre apprenants guidés (généralement de jeunes scolaires) et libres (généralement des adultes) n'est pas toujours aussi tranchée et on n'a pas besoin d'être jeune, par exemple, pour être un apprenant guidé. On distingue également un troisième type d'apprenant selon l'accès à la langue qui concerne les apprenants qui se trouvent **en situation d'immersion ou en séjour linguistique**.

1.1. Apprenants guidés

L'apprenant dit « guidé » est confronté à des éléments de langue largement présélectionnés en vue de l'apprentissage et même « rangés » sous forme de manuel. Justement, le code écrit est un aspect très important du contexte guidé. L'apprenant guidé reçoit, à travers une présentation fortement métalinguistique de la L2, un input plutôt ciblé de données linguistiques (conjugaisons, listes de pronoms, etc.), de « guidage » pragmatique et sociolinguistique (tâches à réaliser, etc.) et de moments de découverte via des documents authentiques. L'apprenant guidé développe ainsi la L2, et reçoit également un retour quant à son avancement : des productions qualifiées de « correctes » ou « erronées », par exemple, mais aussi d'« appropriées » ou « inappropriées ». L'évaluation mise en place par le dispositif guidé permet à tout moment de se situer par rapport à l'ensemble des appréciations. (...)

Les tâches qu'accomplit en L2 l'apprenant guidé diffèrent socialement de la grande majorité de celles qu'il accomplit au quotidien dans sa L1 (...) : en L2 ce sont malgré tout massivement des tâches de type « scolaire » (exercices, lecture de textes présélectionnés et didactisés, recherches et écrits, etc.) où les activités langagières, aussi diverses soient-elles, ont typiquement pour fonction première de montrer les acquis et les progrès (contenu et niveau d'expression en L2) de l'apprenant. Par ailleurs, contrairement à la réalité pas toujours facile à laquelle est confronté **l'apprenant libre** (voir plus loin), l'approche adoptée dans le milieu institutionnel auprès d'un public guidé sélectionne certaines situations ou activités auxquelles s'associent des productions langagières données, en priviliégiant de nos jours des supports authentiques afin de permettre une certaine découverte de la langue cible (...).

Les apprenants guidés, nous l'avons vu, évoluent surtout dans le contexte institutionnel. Mais ils peuvent aussi côtoyer le milieu naturel, notamment lors de séjours linguistiques ou dans des programmes d'immersion. Ce n'est pas pour autant que nous allons les qualifier alors d'apprenants libres (voir plus loin).

1.2 Apprenants libres

Les apprenants non guidés ou « libres » développent la L2 par le contact direct avec la communauté cible et ne reçoivent a priori pas de formation dispensée par un professionnel (Klein 1989 : 29). Il s'agit donc d'acquisition « spontanée » de la L2 dans le milieu naturel (Noyau 1988). Etant donné le caractère fortement contextuel, individualisé, d'une telle forme d'accès à la langue, il n'est pas toujours aisé de comparer les différents apprenants libres. Si la première condition, c'est-à-dire le développement de la L2 par le contact, semble assez

claire, la seconde pose problème en ce qu'il est difficile de déclarer qu'il y ait absence totale de guidage par quelque forme que ce soit, ne serait-ce que parce que les réactions de l'auditoire dans la communauté où l'acquisition libre a lieu constituent, à leur manière, une sorte de guidage dont on ne saurait mesurer l'importance. Il peut également y avoir du guidage ponctuel, plus ou moins encadré, dans une acquisition qui, par ailleurs, est massivement libre (...). Donc l'apprenant libre paraît en réalité assez difficile à cerner, et dans certains cas, des apprenants dits libres sont en quelque sorte guidés par des habitudes et des approches développées antérieurement et arrivent à s'armer de réflexes et de réflexions pour mieux s'approprier la L2 (...).

[1] Il n'est pas toujours très facile de cerner ce groupe très hétérogène : les flux migratoires ne sont pas comparables, ne sont pas toujours localisables et on assiste depuis quelques décennies à une accélération et à une complexification des mouvements de peuples, couplées à une plus forte mobilité en général. Il paraît en fin de compte plus facile de **déterminer ce que l'apprenant libre n'est pas que ce qu'il est**, c'est-à-dire de l'opposer à l'apprenant guidé dont le processus d'acquisition est façonné « volontairement et systématiquement, en s'appuyant sur des méthodes d'enseignement données » (Klein 1989 : 31). Ainsi, par exemple, nous dirons que l'apprenant qui arrive en France sans parler un mot de français, et qui doit parler pour communiquer au quotidien dès son arrivée, sans recevoir de formation, est un exemple type d'apprenant libre, c'est-à-dire qu'il n'a pas le choix, la langue n'est pas étudiée, elle est vécue.

La majorité des études sur les apprenants libres s'occupe des **apprenants libres adultes**. En effet, si l'acquisition libre est techniquement possible **chez l'enfant**, en général la scolarisation obligatoire des enfants dans les pays d'accueil (et non l'insertion immédiate dans le monde du travail, par exemple) fait qu'on ne considère généralement pas les enfants migrants ou élèves nouvellement arrivés en France (ENAF, parfois appelés aussi « primo-arrivants ») de la même manière (...).

1.3 Apprenants en immersion ou en séjour linguistique

Les programmes d'immersion ont fait leur apparition dans les années 1960 au Québec où des familles anglophones minoritaires souhaitaient que leurs enfants parlent la langue majoritaire afin de pouvoir participer activement à la société. Il s'agit au départ d'apprenants guidés qui ont néanmoins des besoins réels de communication en L2 car étant scolarisés (au moins partiellement) en langue cible. Il existe par ailleurs des initiatives qui sont prises pour

certaines langues qui ne sont plus très parlées au quotidien en France comme, pour le catalan, l'école la Bressola, par exemple. (...) [L]es travaux récents sur l'acquisition de la compétence sociolinguistique en immersion (voir Mougeon et al. 2010) ont montré cependant une tendance chez les élèves en immersion à être « trop formels » dans leur façon de parler la langue cible en comparaison avec des locuteurs dont c'est la L1. Ce phénomène, que l'on retrouve dans d'autres études sur des apprenants guidés, semble en partie être dû au caractère plutôt formel de l'input que reçoivent les élèves à l'école et aux supports pédagogiques (Rehner et al. 2003). Mougeon et al. (2010) trouvent que les apprenants qui ont eu le plus de contact avec la communauté cible utilisent davantage de variantes informelles (« mildly marked ») et font l'hypothèse que même si la compétence sociolinguistique (...) des apprenants en immersion ne ressemble pas tout à fait à celle de locuteurs dont le français est la L1, elle continuera de progresser par le contact avec la langue cible.

En dehors des programmes scolaires particuliers, les apprenants peuvent s'immerger dans la L2 autrement, notamment lors d'un séjour linguistique dans la communauté cible. Comme le précisent Regan et al. (2009 : 4), le séjour linguistique organisé par une institution permet aux apprenants de connaître deux contextes différents d'acquisition – ils sortent du milieu institutionnel pour vivre une expérience en **milieu naturel** (Regan 2002). D'un point de vue acquisitionnel, le séjour linguistique (en général effectué par des étudiants) offre un input particulier à l'apprenant, étant fait de contacts via l'immersion (donc contact communicationnel véritable avec la communauté cible) mais aussi de phénomènes « utiles » pour le développement de la L2, notamment sous forme d'interactions avec des natifs dans un contexte d'apprentissage (par ex. à l'université ou dans une école) qui peuvent avoir pour but de fournir un retour (« feedback ») à l'apprenant, de l'aider à progresser, etc. A la différence de l'apprentissage libre, le séjour linguistique a une durée limitée, concerne souvent des apprenants d'un certain âge (en général moins de 25 ans) et ne met pas les apprenants dans une situation de « débrouille existentielle » permanente (ils se déplacent volontairement pour vivre une expérience enrichissante et non pour travailler afin de nourrir une famille). (...)